Tarifs au 01/06/2026

AÉRO-CLUB HISPANO-SUIZA

FRAIS FIXES		Euros
Droits d'adhésion		Néant
Cotisation club annuelle	*+ 25 ans*	200,00
	- 25 ans	100,00
Licence fédérale annuelle		96,00
Info Pilote (journal fédéral) : abonnement annuel		49,00
Cotisation annuelle AUAPC (association des usagers de l'aérodrome)		8,00
Visite médicale	*environ*	80,00
Carnet de vol		19,00
Manuel du pilote privé PPL Mermoz *(version papier)*		75,00
➢ Complément pour version numérique Mermoz *(si achat version papier)*		17,00
➢ Manuel du pilote privé PPL Mermoz *(version numérique)*		57,00
➢ Complément pour version papier Mermoz *(si achat version numérique)*		31,00
➢ E-learning Mermoz		70,00
Pack PPL Théorique Mermoz *(cours E-learning + manuel du pilote privé PPL papier)*		129,00
Cartes et divers (sur un an)	*environ*	110,00

TARIFS AVIONS et ÉCOLE

ÉCOLE et VOYAGE		Solo euros / h	Avec instructeur euros / h
Piper J3		129,60	171,60
Piper PA19		145,20	187,20
Cessna F 150		155,40	197,40
Robin DR 300/108 "2+2"		165,60	207,60
Cessna F 152		169,20	211,20
Robin DR 400/120 "Petit Prince"		171,00	213,00
Cessna F 172 "Skyhawk"		211,20	253,20
Cessna FR 172 J "Rocket" (classé IFR)		249,60	291,60
Cessna 172 RG "Cutlass" (classé IFR)		264,60	306,60
Cessna 182 T Glass Cockpit "G1000"(classé IFR)		369,60	411,60
Simu Cessna 172 RG	**VFR / IFR**	30,00	69,00
Instruction au sol	**Cours individuels** *(par heure)*		42,00
	Cycle complet de cours collectifs *(11 séances de 2 à 3 heures environ chacune) Offert aux jeunes de moins de 21 ans titulaires du BIA et formés au club*		230,00

Temps de vol : minimum requis par la réglementation EASA de l'aviation civile pour obtenir les licences : LAPL 30 heures – PPL (avion) 45 heures
Autorisation ABL possible après 6 heures de vol minimum en double commande et 20 atterrissages en solo

➢ ***Ces tarifs peuvent être soumis à une augmentation ou diminution, notamment en fonction du prix du carburant et / ou de la variation du cours euro / dollar***

PAIEMENT

Au club

- L'Aéro-Club n'ayant pas vocation à faire crédit, les vols doivent être réglés au plus-tard lors de chaque vol.
- Par débit d'un compte préalablement approvisionné.
- Par virement
- Par chèque après chaque vol ou par Carte Bleue (Visa, Mastercard).
- Par chèque *Hispano-Suiza* d'une valeur de 100 euros chacun pour un règlement en espèces, (achat de chèques *Hispano-Suiza* obligatoire).

  L'achat d'un carnet de 25 chèques *Hispano-Suiza* ou le versement de 2 500 euros – par chèqueou virement uniquement, à l'exclusion des espèces et des cartes de crédit – en avance sur compte et utilisables exclusivement pour régler les vols et l'instruction individuelle, donne droit à un bonus de 4 %, soit 100 euros.

  Les comités d'entreprise, particulièrement concernés par cet avantage, peuvent rétrocéder ceschèques *Hispano-Suiza* en diminuant le prix de revente du montant de la subvention qu'ils accordent éventuellement.
- Il est rappelé que la règlementation fiscale interdit les règlements en espèces **de plus de 1 000 euros par an et par adhérent.**

Sur l'espace membres

- Par Carte Bleue (Visa, Mastercard)